

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Adopté

AMENDEMENT N ° II-CF1767

présenté par
Mme Taillé-Polian, Mme Arrighi, M. Lahais, M. Ben Cheikh, M. Arnaud Bonnet, Mme Sas,
M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Biteau,
M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin,
M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-
Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas,
Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et
Mme Voynet

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Médias, livre et industries culturelles »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Presse et médias	0	4 300 000
Livre et industries culturelles	4 300 000	0
TOTAUX	4 300 000	4 300 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet de budget pour 2026 prévoit une baisse des crédits alloués au centre national du livre de 4,3 millions d’euros par rapport à cette année, soit une diminution de 15 %, et de 22 % depuis 2024. Le centre national du livre est pourtant un acteur incontournable du secteur, notamment par le soutien financier qu’il apporte aux auteurs, traducteurs, éditeurs et libraires. Acteur essentiel du

soutien à la création et à la diffusion du livre, il contribue directement à la vitalité et à la diversité culturelle du secteur. Une telle coupe budgétaire mettrait en péril ces missions.

Le présent amendement vise donc à rétablir en autorisations d'engagement et en crédits de paiement les moyens alloués au centre national du livre. Pour des raisons de recevabilité financière, le présent amendement diminue les crédits du programme Presse et médias, ce qui n'est nullement l'intention des parlementaires. Il est donc demandé au Gouvernement de lever le gage.

L'action 01 Livre et lecture du programme 334 Livre et industries culturelles est abondée de 4 300 000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Ces crédits sont prélevés sur l'action 01 Relations financières avec l'AFP du programme 180 Presse et médias.